

### Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir

Service de la gestion des risques, de l'eau et de la biodiversité Pôle nature

# Arrêté n ° DDT-SGREB-PN 2020-026

signé par

Guillaume BARRON, Directeur Départemental des Territoires

le 16 décembre 2020

28 - Direction Départementale des Territoires - DDT Services de la Gestion des Risques, de l'Eau et de la Biodiversité

Pôle Nature

Arrêté préfectoral portant abrogation de l'arrêté n°DDT-SGREB-PN 2020-024 relatif à l'autorisation de régulation du grand gibier et des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts dans le cadre de l'État d'urgence sanitaire



Direction Départementale des Territoires d'Eure-et-Loir Service de la Gestion des Risques, de l'Eau et de la Biodiversité

#### ARRÊTÉ

PORTANT ABROGATION DE L'ARRÊTÉ N° DDT-SGREB-PN 2020-024 RELATIF À L'AUTORISATION DE RÉGULATION DU GRAND GIBIER ET DES ESPÈCES SUSCEPTIBLES D'OCCASIONNER DES DÉGÂTS DANS LE CADRE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE

La Préfète d'Eure-et-Loir, Officier de l'ordre national du mérite

**VU** le Code de l'Environnement, livre IV, titre II,

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,

**VU** le décret n°2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire,

**Vu** le décret n° 2020-1582 du 14 décembre 2020 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

**Vu** l'arrêté préfectoral N°27a/2020 en date du 30 mars 2020 accordant délégation de signature à Guillaume BARRON, directeur départemental des territoires d'Eure et Loir ;

**Vu** la décision en date du 2 novembre 2020 donnant subdélégation de signature à Raphaël DÉMOLIS, chef du Service de la Gestion des Risques, de l'Eau et de la Biodiversité ;

**CONSIDÉRANT** que l'exercice de la chasse est possible dans les conditions habituelles suite à la parution du décret n° 2020-1582 du 14 décembre 2020

## ARRÊTE

#### **ARTICLE UNIQUE**

L'arrêté N° DDT-SGREB-PN 2020-024 du 27 novembre 2020 relatif à l'autorisation de régulation du grand gibier et des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire est abrogé.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Shartres, le 1 6 DEC. 2020

Le Directeur Départemental des Territoires d'Eure et Loir

Guillaume BARRON